
Michelle de SAUBONNE

DAME D'ATOUR D'ANNE DE BRETAGNE

Michelle de Saubonne, dame d'atour d'Anne, reine de France et duchesse de Bretagne, devint au commencement du XVI^e siècle sa confidente affectionnée, souvent sa secrétaire et sa conseillère, et elle fut aussi l'éducatrice attentionnée de sa fille Renée de France qu'elle suivit à Ferrare. Elle joua donc auprès de sa souveraine un rôle important. Or, depuis quatre siècles, Michelle de Saubonne est tombée dans un profond oubli. Ce n'est qu'à notre époque que les documents possédés par la Bibliothèque Municipale de Nantes ont remis son nom au jour, à l'occasion de la correspondance épistolaire qu'entretint avec elle le trésorier Semblançay, Jacques de Beaune, pendant le voyage de la reine au duché de Bretagne, en 1505¹. L'historien Rodocanachi, dans son livre consacré à Renée de France (1896), nous fournit quelques renseignements sur elle et sur son activité à la cour de Renée de France, à Ferrare. Enfin quelques précieuses pages de biographie lui sont réservées dans les *Mémoires de la vie de Jean VI de Parthenay-Larchevêque, sieur de Soubise*, son fils, publiés par Jules Bonnet, en 1879². Rassemblons aujourd'hui ce que nous connaissons d'elle et essayons d'en tirer parti pour évoquer sa figure.

Quand fut-elle appelée à faire partie de la maison de la reine? Sans doute après le mariage de Louis XII avec la

1. Alfred SPONT, *Semblançay. La bourgeoisie financière au début du XVI^e siècle*, thèse, 1895.

2. *Bulletin de l'histoire du Protestantisme français*.

veuve de Charles VIII, lorsque se fut éteinte, en janvier 1499, la respectable Françoise de Dinan que le duc François II avait instituée comme gouvernante de ses filles. Anne dut alors renouveler le personnel de sa maison, et c'est à ce moment que Michelle de Saubonne entra à son service en qualité de dame d'atour, car elle ne figure pas au nombre des jeunes demoiselles d'honneur, de grandes familles, dont la souveraine aimait à s'entourer et qui donnaient tant d'apparat à ses réceptions. Plus modestement, Michelle fut chargée des soins de la lingerie, des vêtements, des soieries, des bagues et bijoux, et elle se distingua tout de suite dans ses fonctions, par son ordre, par la droiture de son caractère et par son entendement aux affaires.

Des origines de sa famille, on reste jusqu'à présent dans une complète ignorance. M. Rodocanachi, dans son ouvrage sur Renée de France, affirme bien, sans fournir de références, qu'elle était fille de Denis de Saubonne, seigneur de Fresne-Coudray, conseiller du roi, gentilhomme de la chambre et bailli de Chartres. C'est possible, mais je n'en ai pas trouvé trace. Il est même certain qu'il ne figure pas au nombre des baillis du Comté, l'archiviste du département d'Eure-et-Loir s'en porte garant. Il ne peut s'agir que du fils de Michelle, Jean de Parthenay-Larchevêque, baron de Soubise, qui fut pourvu de cette charge, le 13 mars 1538, et qui la résigna en 1543³.

Quant à la terre de Fresne-Coudray, je n'ai pu l'identifier. Il y a tant de Fresne et de Coudray dans nos provinces! Pourtant, au début de son testament, dont une copie de l'original se trouve dans les papiers de d'Hozier, à la Bibliothèque Nationale, Michelle se dit dame de la seigneurie du Coudray, près Paris. Où était situé exactement ce domaine? Peut-être faisait-il partie des fiefs du Comté de Montfort-l'Amaury, qui appartenait aux ducs de Bretagne depuis le

3. *Actes de François 1^{er}*, tome IV.

xiv^e siècle et qui fit retour au royaume par le mariage d'Anne avec Louis XII.

Quoi qu'il en soit, la demoiselle de Saubonne eut certainement des membres de sa famille attachés à la cour. Dom Lobineau, dans les *Preuves* de son *Histoire de Bretagne*, cite une Marguerite de Saubonne inscrite au budget ducal pour une somme de 250 livres. Dom Morice reproduit le même renseignement.

Plus tard, notre personnage fait une donation à sa nièce Françoise Bonnet, fille de François Bonnet, seigneur de Mons-en-Beaujolais, et d'Antoinette de Saubonne, vraisemblablement sa sœur, à l'occasion de son mariage avec Enard de Villeneuve-en-Bresse⁴. Sa situation auprès de la reine lui avait donné de l'honneur, de l'autorité, de l'aisance. Elle est devenue personne notable, comme on dit, et discrètement elle s'emploie à servir sa famille.

Le premier acte officiel où elle nous est signalée dans ses fonctions de dame d'atour est daté du 29 mai 1503. C'est un état « des parties livrées à mademoiselle Michelle de Saubonne pour envoyer à la Royne de Hongrie », cadeau munificent de la reine Anne, qui fournit des détails curieux sur le luxe de la toilette féminine à cette époque : ceintures de soie avec fil d'or fin, oreillettes ouvrées de fil de soie noire et blanche sur toile de Hollande, rubans de soie façon de Tours, paires de gants bordés de fil de soie, etc.⁵.

Cependant les rapports de la préposée aux atours avec sa souveraine devinrent vite de plus en plus confiants. Les qualités de son caractère s'affirmèrent : le sérieux, l'activité, la droiture, l'égalité d'humeur, la netteté des décisions lui valurent de devenir une compagne indispensable. Elle vit à la cour dans une intimité étroite avec la reine et duchesse qui ne peut se passer d'elle. Le roi lui-même lui accorde une estime particulière et se complaît en sa conversation. Louise

4. Bibl. Nantes, ms. 1698, actes de la maison de Soubise.

5. Bibl. de Nantes, ms. 844. La reine de Hongrie est Anne de Foix de Candalle, mariée en 1502 à Ladislas VI, roi de Bohême, de Pologne et de Hongrie, morte en 1506.

de Savoie, mère de François, l'héritier présomptif, ne se trompe pas sur l'influence dont elle jouit et qui lui fait ombrage. Elle la ménage, jusqu'au moment où, sans risque, elle pourra s'en débarrasser. Et tous les courtisans qui s'agitent autour des monarques font attention à elle. Il y a parmi eux des intrigants sans scrupules et de fidèles serviteurs. Les uns se font tout dévoués d'apparence à la politique de la reine, car elle a une action personnelle sur le roi et il pourrait être dangereux de la contrarier. Il y a aussi ceux qui nourrissent des opinions opposées aux siennes et qui cherchent à circonvenir et à se rendre favorable la dame d'atour.

Parmi les plus ardents partisans d'Anne, on compte d'abord l'archevêque de Rouen, le fameux cardinal d'Amboise, légat du pape, dont l'ambition, un moment, ne vise à rien moins qu'au trône pontifical. Son prestige et sa popularité étaient immenses. Par une singularité vraiment étonnante, il fut un des rares personnages de la cour à soutenir les intrigues de la reine pour réaliser le mariage de Claude avec un prince étranger.

Il y a aussi le dévoué Jacques de Beaune, qui avait été le trésorier général et particulier de la reine, en 1491, avant d'être nommé général des finances du Languedoc; de toutes ses forces, il servait ses besoins d'argent. Il était un familier des souverains et avait été témoin du contrat de mariage d'Anne et de Louis XII, à Nantes, le 7 janvier 1499. C'était un dévoué dans toute la force du terme, ce qui ne le préserva pas de tomber, sous François I^{er}, dans une disgrâce complète et de finir victime de la cupidité de Louise de Savoie, car il fut condamné à être pendu au gibet de Montfaucon (1527). Ses relations avec Michelle furent des plus suivies et il l'estima de particulière façon.

Parmi les opposants d'Anne il faut mettre au premier rang le maréchal de Gié, Pierre de Rohan, breton rallié à la cause française. Celui-ci est un partisan résolu du mariage de François d'Angoulême avec Claude. Son influence est demeurée

puissante sur le roi. Et la reine le soupçonne d'ourdir contre elle tout un complot, au cas de la mort envisagée de Louis XII. Aussi s'acharne-t-elle contre lui et obtient-elle, non sans peine, de le faire poursuivre en justice pour crime de lèse-majesté. L'amiral de Graville est aussi un des plus tenaces adversaires de la reine et un partisan dévoué du maréchal. Toujours aux écoutes, il assiège le trône pour faire entendre ses protestations contre le gaspillage des crédits et les abus du régime. Michelle est au courant de tout ce qui se manigance à la cour, dans un sens comme dans l'autre, et se tient toujours prête à avertir sa maîtresse.

Or, justement, pendant l'année 1505, de graves dissensions surviennent entre le roi et la reine. Celle-ci a perdu momentanément son prestige sur son faible mari. Le projet du mariage autrichien, formé depuis quatre ans pour sa fille avec Charles de Luxembourg, le futur Charles-Quint, a définitivement échoué. Au cours d'une maladie qui l'a mis aux portes du tombeau, le roi s'est ressaisi (avril 1505). Il rédige son testament, s'efforce de réconcilier Anne et sa rivale Louise de Savoie et de faire accepter les fiançailles de François avec Claude, et il maintient sa protection au maréchal de Gié.

Déçue et démoralisée, Anne se décide à partir pour la Bretagne, sous prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët. Ce sera une occasion de permettre à la noblesse bretonne et au peuple de manifester leurs sentiments à son égard. Elle sera absente durant quatre mois. Le 8 juillet, elle est à Nantes où elle passe quelques jours, puis elle se rend à Vannes, Hennebont, Quimper-Corentin, Notre-Dame du Folgoët, Brest, où elle admire la grande caraque, la *Belle-Cordelière*, dont elle a commandé la construction, Saint-Jean-du-Doigt, Guingamp, Lamballe, Dinan, Vitré, d'où elle rentrera directement à Tours, sans passer par Rennes, cédant aux instances pressantes du roi et des grands de la cour.

Cette longue équipée, comme bien on pense, avait fait beaucoup parler. Au Plessis-lès-Tours, à Blois, à Amboise, que

de potins délièrent les langues! Que d'intrigues autour de Louis XII qui ne pouvait s'habituer à l'absence de sa « Brette »! Les questions de politique étrangère se compliquaient avec les menées des ambitions personnelles. Afin de tenir Anne au courant de ce qui se passe, des courriers sûrs se succèdent sur la route entre Tours et la Bretagne; surtout les lettres que Jacques de Beaune adresse à la reine et principalement à Michelle de Saubonne apportent nouvelles et avis. Elles constituent bien une confirmation formelle de l'influence et de l'autorité dont bénéficie la confidente. Cette correspondance, conservée à la Bibliothèque de Nantes⁶, comprend vingt lettres, échelonnées du 2 juillet à la dernière semaine de septembre. Le texte en est connu depuis plus d'un siècle. Déjà, en 1834, M. de Monmarqué le signalait à l'attention des érudits de la *Société de l'Histoire de France*, et plus tard, M. de La Pilorgerie en recommandait la publication. Mais les historiens ne s'y intéressaient que comme à un tableau de la cour pendant l'absence de la reine et ne se sont pas attachés à la personnalité de celle qui les recevait et y répondait. Jetons-y un simple coup d'œil. Presque toutes recommandent que la reine écrive souvent au roi qui est ennuyé de son départ et qui prend grand plaisir à savoir des nouvelles du voyage. De son côté, que Michelle ait soin de retirer prudemment les lettres que reçoit de lui la souveraine, après qu'elle les aura vues, afin qu'elles ne tombent en autres mains. — Le 8 juillet, le roi est au mieux et se trouve si bien au Plessis qu'on ne parle pas d'en bouger. — Le 17, le roi écrit à la reine tout en devisant. Il demande quand elle arrivera à Vannes et compte les jours. « Je l'ai avisé qu'elle avait un peu de rhume et qu'elle pourrait bien demeurer deux ou trois jours audit Vannes, afin qu'il ne s'ébahisse du séjour qu'elle pourra y faire. Il a un merveilleux désir de son retour et le plus grand plaisir qu'elle

6. Ms. 844.

lui peut à présent donner c'est de souvent lui écrire... L'amiral [de Graville] est ici et se tient prêt et est toujours après toutes réformations à faire, Mgr le légat [le cardinal d'Amboise] le tient de près, mieux qu'il ne fit jamais... » — 24 juillet. Tours. Bonnes nouvelles du roi. Il se trouve très bien au Plessis. Elle (Michelle) doit solliciter sa maîtresse de lui souvent écrire. Mons^r de Nevers est dépêché avec grosse compagnie pour aller devers le roi de Castille pour la désobéissance que ses officiers et serviteurs font à l'encontre de lui. Que la reine en tienne compte et fasse connaître que le roi de Castille n'a pas bien fait. Vous entendez mieux ce qu'il faut lui dire que nul autre... L'amiral est soir et matin en l'oreille du roi. Je vois Mr. le légat au vouloir de servir la reine... il y va rondement. — 27 juillet. Au Plessis. Le roi ne désire que votre retour et écrira demain... M^{me} d'Angoulême écrira demain... Elle m'a bien sù dire que ne lui avez point écrit. Vous avez tort, écrivez-lui. — 23 juillet. Tours. Que la reine écrive au roi, rien ne le contente davantage. Il ne faut pas qu'elle passe le terme de Notre-Dame de septembre... Du côté des Flandres, l'homme que vous savez s'est efforcé d'avoir entrée près du roi, disant qu'il sait beaucoup du secret et des affaires de notre maîtresse... Écrivez à M^{me} d'Angoulême... Je m'occupe de l'affaire de Savoie... L'amiral est toujours ici; est au lever et à toute heure, ne bouge de l'oreille du roi et a beau loisir de parler. Il n'y a personne qui lui donne empêchement... — 10 août. Tours. J'ai reçu vos lettres de Quimper-Corentin, donnant de bonnes nouvelles de la reine... J'ai envoyé les lettres à Madame (d'Angoulême). Je la verrai demain matin et vous écrirai tout ce que je saurai... L'amiral mit l'autre soir Lespinasse en la garde-robe pour le faire parler au roi... Mr. le Cardinal de Reims partira dans 2 jours pour aller devers la reine. Dites-lui que je ne vis jamais homme plus délibéré de la servir et de lui dire choses du maréchal. — 15 août. Le roi attend la reine de retour à Notre-Dame de septembre. Il a

un merveilleux désir de la voir. L'accord au sujet du procès du maréchal lui a fait plaisir... Il vient une grosse ambassade d'Angleterre et l'on présume que c'est pour faire demande de M^{lle} d'Angoulême. Madame désire le retour de la reine plus que chose du monde pour la même cause... On parle aussi du mariage de Mad^{le} de Foix et de celui de Mad^{le} de Montpensier pour Mr. de Savoie... Je vous envoie un paquet de madite dame. Vous ferez bien de lui écrire souvent... L'amiral sollicite toujours pour le maréchal et essaie vainement de changer l'opinion du légat et de le brouiller avec la reine... — 20 août. Tours. Le roi a très mal pris la demeure de la reine à Quimper-Corentin... Je vous ai écrit la grande poursuite de l'amiral pour tourmenter tous les généraux et officiers de finance et serviteurs du roi... J'ai été averti qu'il a fait dresser quelques articles pour me vouloir faire interroger... et me demander quels biens j'ai eus du feu roi et de la reine... Je suis délibéré de demander s'ils ont point procuration d'elle (la reine)... — 1^{er} septembre. Blois. Vous ne sauriez penser le grand désir que le roi a du retour de la reine. Il n'est jour qu'il n'en parle. — 10 septembre. Montrichard. Oncques la reine ne fut tant désirée... Le mariage d'Angleterre est conclu jusqu'à présent par le roi d'Angleterre à la fille d'Angoulême... Les ambassadeurs d'Espagne viennent en bonne compagnie pour confirmer et conclure le mariage (de Castille)... — 18 septembre. Montrichard... Le roi fait bonne chère et aussi Madame (Claude). Ce matin il est parti pour s'en aller à Blois et a ordonné que sa fille y fût menée et Madame d'Angoulême l'a conduite et bientôt s'en doit retourner à Amboise pour attendre la reine à son retour... A Paris, le procès du maréchal a été ajourné...

On voit, par ces courts extraits, quelle fut la vie menée par le roi durant la longue absence de la reine, à quelles préoccupations diplomatiques il eut à faire face et quelles étaient les rivalités des courtisans. C'était vraiment marquer une grande confiance à Michelle de Saubonne que de la mettre

ainsi au courant de ce qui se passait, de solliciter ses avis ou de lui adresser des recommandations. D'ailleurs, elle servait aussi de secrétaire privée à la reine. On a une lettre, destinée au chancelier de Ganay, en 1516, signée par Anne⁷ et écrite de la main de Michelle et non pas par un des secrétaires officiels. Elle fut aussi en correspondance avec Anne de Beaujeu, fille aînée de Louis XI. Louise de Savoie, tout en se défiant d'elle, lui demandait des nouvelles. Et le roi lui-même, avec une familiarité souriante et une franche estime, ne dédaignait pas de lui envoyer des propos amicaux. Au début du voyage en Bretagne, il lui écrit :

A MICHELLE DE SAUBONNE⁸,

Michelle, jay receu voz lettres et touchant ce que dictes que Belle-Joye ne s'est point contentée de la hacquenée que je lui avoys baillée et qu'elle l'a baillée à Moullac⁹ de paour qu'elle amaigris, de quoi elle s'est très bien trouvée, je suis bien aise qu'elle s'en trouve bien et que la dicte hacquenée se trouve bonne; mais d'en envoyer d'autre a la dicte Belle-Joye, par ma foy, je crois que ne me le conseilleriez pas; aussi ne suis-je pas délibéré de ce faire, veu qu'elle m'a si peu prisé et estimé d'avoir habandonné le présent que je luy avoys fait. Combien que puis naguères jay recouvert deux autres hacquenées meilleures que celles que jay envoyé à la Royne.

Au regard de la chasse qui fut faicte à Blain, je croy que les dames cuidoient que ce feust un lièvre et que les lièvres de Bretagne feussent ainsi grands, mais pour leurs excuses demandoient si c'estoit une biche. Je suis bien de vostre advis, qu'ils avoient bien gagné à boire et au retour, mais que je sache qui elles sont, je leur en demanderai leur opinion et les en orrai volontiers parler.

Je vous prie que mettez peine de savoir et entendre l'entreprise dont m'escrivez afin que je me treuve sur mes gardes après que m'en aurez adverty; ce que vous prie que faciez, car il me desplairoit d'être prins a despourveu et si vous me secourez d'advertissement je vous feray de ma part autre secours tellement que notre bande demourera la plus forte et de tout vous prie me advertir et faire savoir des nouvelles de par-delà. Escript à Chaumont, le x^e jour d'aoust [1505].

7. Bibl. de Nantes, ms. 844.

8. Bibl. de Nantes, ms. 844.

9. Probablement Jeanne de la Chapelle de Molac, mariée en 1505, au château de Blain, par Louis XII et la reine Anne, à Jean de Rosmadec. Notice par d'Hozier en tête de son édition de Pierre Le Baud, 1638.

Cette Belle-Joye était une fille de chambre de la reine, de son vrai nom Marguerite Caillo.

Cependant, la vie courante avait repris à Blois. Louis XII a recouvré la santé et la bonne humeur auprès de sa femme bien-aimée. Il a réussi à publier les fiançailles officielles de son neveu François avec sa fille Claude. Mais le mariage ne sera célébré que le 28 mars 1516, après la mort de la reine et duchesse.

Quant au procès du maréchal de Gié, après avoir duré pendant plus de dix-huit mois, il n'aboutit, en février 1506, qu'à une condamnation de principe : le prévenu perdit ses offices et dut se retirer dans son château du Verger, près d'Angers.

Michelle, qui jouissait plus que jamais de l'affection et de la faveur de la souveraine, se maria. Elle reçut les félicitations de Jacques de Beaune dans la dernière lettre de sa main que nous possédions ici, datée de Bourges, le 18 février 1507 et adressée à M^{lle} de Soubise. Elle épousa, en effet, l'héritier d'une grande famille du Poitou, Jean de Parthenay-Larchevêque, baron de Soubise, seigneur de Mouchamps, du Parc et de Villeneuve. Il descendait, paraît-il, de la célèbre maison de Lusignan, dont l'origine remonte au x^e siècle et qui compte des rois de Jérusalem et de Chypre. M^{lle} de Saubonne apportait, par son contrat, un capital de 25.000 livres dont 7.000 restant dues furent versées le 16 mars 1507¹⁰. Comme la reine avait coutume de doter ses demoiselles d'honneur sur sa caisse particulière, il est permis de présumer que sa générosité s'affirma plus que jamais à cette occasion. De son côté, la mère de l'époux, Marie d'Estampes, fit une donation à Jean Larchevêque de la terre du Parc Soubise, de 400 livres tournois de rentes, et de toutes les terres et seigneuries qui lui appartenaient¹¹. Le ménage semble avoir été heureux : quatre enfants naquirent : Anne,

10. Bibl. de Nantes, ms. 1698.

11. 6 décembre 1508. Bibl. de Nantes, ms. 1698.

Charlotte et Renée de Parthenay, et un fils posthume, Jean VI de Parthenay-Larchevêque, né en 1513. Car le père était mort au bout de peu d'années, dans le courant de l'année 1512. Toute la famille fut installée à la cour, y compris Marie d'Estampes, pour qui Michelle eut toujours les plus grands égards.

La dame d'atour conserva ses absorbantes occupations. Le luxe dans lequel se complaisait la reine, les bijoux qu'elle acquérait, les tapisseries, les toilettes, les étoffes précieuses, les soieries, le linge brodé, tout ce qui faisait le décor de sa vie journalière, les cadeaux, les dons charitables qu'elle prodiguait, sans compter ses caprices, tout cela accaparait l'activité de la confidente devenue la dame de Soubise. Et non seulement elle veillait sur ses enfants, mais aussi sur les deux princesses royales, bien qu'elle ne fût pas en titre leur gouvernante. M^{me} de Tournon était la gouvernante de Claude, née en 1499, M^{me} du Bouchage ¹², de Renée, née le 25 octobre 1510. La reine, en effet, avait senti se ranimer ses espérances d'avoir un héritier mâle, ce qui eût changé la destinée du royaume. Hélas ! pour la malheureuse duchesse de Bretagne, ce ne fut qu'une fille, qui plus tard devint la duchesse de Ferrare et vécut jusqu'à un âge avancé, tandis qu'une dernière grossesse n'aboutissait, le 21 janvier 1512, qu'à la naissance d'un enfant mort-né ! L'accouchement de Renée s'était produit inopinément. Ce fut Michelle qui dut improviser la confection des langes pour lesquels elle commanda d'urgence 32 aunes de fine toile de Hollande, au prix de 641 livres.

Toutes ces grossesses répétées affaiblirent extrêmement la reine. Une attaque de gravelle, croit-on, l'emporta dans la tombe le 9 janvier 1514. Avant de mourir, elle aurait dit, selon les souvenirs de Catherine de Parthenay : « Madame de

12. Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller et chambellan de Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}, mourut en 1523. Il avait épousé Georgette de Montchenu. Sa vie a été écrite par B. de Mandrot.

Soubise, je vous donne ma fille Renée et n'entends point seulement que vous lui serviez de gouvernante, mais je vous la donne et veux que vous lui soyez comme mère, remettant en elle l'amitié que vous m'avez portée. » Elle ne pouvait être placée en meilleures mains.

La peine de Michelle fut immense, comme on doit penser : ce fut un déchirement de son cœur et elle porta un deuil rigoureux. Elle commanda des offices religieux dans diverses églises, notamment aux Carmes de Nantes, auxquels elle versa 200 livres tournois, et aux moines de la Grande Chartreuse, dont nous avons la lettre de remerciement écrite par leur prieur ¹³ :

Madame, jay receu les lettres qu'il vous a pleu m'escripre par Monsieur maistre Pierre de Vaya, médecin de la feue royne à qui Dieu par sa grâce pardoint, par lesquelles et par ce aussi que ledit mestre Pierre m'a dit de votre part, ay sceu et entendu le grant amour, affection et dévotion que de votre grâce aves a nous et a notre religion, par lequel ay aussi receu les xvij escutz qu'il vous a pleu nous envoyer, dont très humblement vous remercie. Et prie notre seigneur que vous rende tous vos bienfaits. Et nous doit grâce de nous en pouvoir acquiter, à tout le moins de prier Dieu pour vous et pour qui vous entendés, comme bien y sommes tenez.

Madame, nous avons jà commencé les deux trentenaires dont de votre part nous a requis ledit mestre Pierre tout ainsi qu'il a ordonné et lez continuerons et acomplirons sans interrompre, à l'aide Notre-Seigneur.

Madame, en notre dernier chapitre général nous octroiasmes et ordonnasmes pour la feu Royne, à qui Dieu par sa grâce fasse mercy, ung trentenaire de messes avecques les vigiles des trépassés acoustumés de dire pour chascung trentenaire par toutes et chascunes les maisons de tout notre ordre. Et oultre ce à la requeste que de la part de ma très redoubtée dame Renée, sa fille, nous a par vous esté fecte, luy ai octroyé ung anniversaire perpétuel avecques participation de tous les biens que se font et feront perpétuellement en toute notre religion, comme plus a plain verrés par mes autres lectres que aussy vous envoie.

Madame, touchant certains abillemens d'église que, comme m'a dit ledit s^r mestre Pierre, avés delibéré fere pour la maison de céans, il vous advertira tochant la façon de fere lesdictz abillemens, pour quoy,

13. Bibl. de Nantes, ms. 844.

creignant vous esnuyer, plus n'en dis fors que vous recommande très humblement et à madicte dame Renée et moy et la maison de céans, priant Notre-Seigneur que vous doint à elle et à vous tresbonne et treslongue vie. Et à la fin paradis. Escript en Chartrosse le xi^e d'aoust 1514.

Votre très humble orateur,
F. prieur de la Grande Chartrosse.

Sitôt Anne disparue, fut célébré le mariage de François I^{er} avec Claude : l'un avait vingt ans, l'autre quinze. Et le roi Louis XII qui avait été le plus fidèle des maris, ne résista pas à la rayonnante jeunesse de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, qu'il épousa en octobre 1514 et cela le mena de vie à trépas, car il mourut le 1^{er} janvier 1515.

A la cour la dame de Soubise, privée de la haute protection royale, se fit mal voir de M^{me} d'Angoulême, qui dès lors démasqua ses batteries. Elle cherchait à faire perdre son rang hiérarchique à la petite Renée et faire passer devant elle sa propre fille, ce à quoi s'opposait formellement Michelle, de sorte que tout fut mis en œuvre pour la chasser de la cour. Le geste fut brutal et sans le moindre égard. Le jeune roi attendit de se trouver à Angers avec Claude et avec sa mère Louise de Savoie pour adresser à M. du Bouchage, son conseiller et chambellan, et non directement à Michelle de Soubise, la missive suivante :

Monsieur du Bouchage, le bailly de Troyes s'en va par deçà, auquel j'ay donné charge de aller querir et amener à Amboise ma cousine la comtesse de Tonnerre¹⁴ pour estre au lieu de madame de Soubize à la charge et gouvernement de ma belle-sœur madame Renée de France et de sa maison. Ainsi que devant mon partement dudit Amboise j'avoye delibéré et ordonné. Et vueil et entends que vous et le dit bailly, dictes a ma dite dame de Soubyse que mon plaisir est qu'elle se retire en sa maison avec sa belle-mère et autres qui sont de leur suycte et compaignie et qu'elle laisse ladite charge a ma dicte cousine et lui baille par inventaire les bagues et choses qui appartiennent a ma dicte belle-sœur et vous mande expressément que ainsy le faciez. Et au demourant croyez ledit bailly de ce qu'il vous dira de par moy touchant cest mandement. Et adieu, Monsieur du Bouchage, que vous ait en sa saincte garde. Escript a Angers, le 28^e de juin (1515).

14. Françoise de Rohan, fille de Louis de Rohan-Guéméné, épouse de Louis de Husson, comte de Tonnerre, veuve en 1503. Le bailli de Troyes est Gaucher de Dinteville, seigneur d'Echenay, maître d'hôtel du roi, mort en 1539.

Bien plus, Louise de Savoie obligea Claude, par un raffinement de méchanceté, à participer personnellement au renvoi de l'amie de sa mère. La jeune princesse écrit :

Monsieur du Bouchage, le Roy, mon seigneur, vous escript une ordre à ce que ma cousine la contesse de Tonnerre aura à fere à son arrivée à Amboise touchant la charge et gouvernement de ma seur et aussi de parler à madame de Soubize. Vous entendrez bien amplement du vouloir de mondit seigneur et de moy par le bailly de Troyes lequel je vous prie croire. Et adieu, monsieur du Bouchage, qui vous ait en sa garde. Escrip à Angers le 29^e jour de juing.

Au tour de la régente Louise de Savoie maintenant :

Monsieur du Bouchage, le Roy et la Royne ont donné charge au bailly de Troyes de vous dire comme ils entendent que madame de Soubize, sa belle-mère et ceulx qui ont été mis au service de madame Renée par ladite dame de Soubize, s'en voient quant et elle et en son lieu viendra madame la contesse de Tonnerre, laquelle aura le gouvernement de ladicte dame Renée et de toute sa maison. Le Roy et la Royne vous en escripvent et plus au long vous en dira ledit bailly lequel croyez du tout de cette matière. Et seront baillées les bagues et joyaulx par inventaire à madicte cousine, duquel inventaire sera envoyé ung double au Roy et l'advertissement de tout ce que sera fait ensemble. Comme se porte monseigneur le daulphin et mes petites filles ? Priant à Dieu, monsieur du Bouchage, que vous ait en sa garde. Escrip à Angiers, le dernier jour de juing. Et signée : Loyse.

Aux ordres que le roi lui faisait parvenir, Michelle, tristement émue, mais non abattue, répondit de la façon la plus noble et la plus digne. Sa lettre est d'une tenue admirable qui force le respect :

Sire, tant et sy très humblement comme fere puis a votre bonne grâce me recommande. Sire, j'ay veu les lettres qu'il vous a pleu escrire à Monsieur du Bouchage par lesquelles il vous plaist luy commander me dire que je baille la personne de madame Renée et ses bagues à madame la contesse de Tonnerre et que je me retire en ma maison avecques ma suicte.

Sire, a votre advènement, il vous pleust m'envoyer Monsieur de Saint-Marçault ^{14 bis} et par luy m'escripre et commander que votre plaisir estoit que je continuasse en la charge que j'avoie de la personne de madite dame Renée et de sa maison, ainsy que feuz Roy et Royne, ses père et mère, la m'avoient baillée et m'en fistes bailler voz lettres patentes pour la conduite des afferes de icelle maison, à laquelle charge,

^{14 bis}. François Green, seigneur de Saint-Marsault, chambellan du roi, sénéchal de Périgord, mort en 1526.

sire, ne autre où j'aye esté, ne saiche jamais vous avoir fait faulte. Et me déplaist, sire, que vous estants icy, ne peuz entendre votre vouloir et y mis la plus grant peine que me fut possible pour très humblement vous obéir comme je foiz de présent à ce que mondit [m'ont dit] de par vous mondit sieur du Bouchage et monsieur le bailly de Troyes et, ce fait, me tireray avecques ma belle-mère et ma fille, qui est toute la suicte que j'é séans, car je désire plus demourer en votre bonne grâce en ma maison que d'estre icy a votre déplaisir. Vous supplie très humblement, sire, qu'il vous plaise laisser à ma dite belle-mère, et à moy nos estats ainsy qu'il vous a pleu les nous donner et nous avoir en tous noz afferes en votre bonne grâce pour recommandées.

Sire, je prie à Dieu vous donner très bonne et longue vie. A Amboise, ce 11^e jour de juillet.

Enfin elle adresse aussi une lettre à M^{me} d'Angoulême, sa persécutrice malintentionnée, en se justifiant de la bonne gestion de sa charge :

Madame, tant et le plus très humblement que fere puis, à votre bonne grâce me recommande.

Madame, j'ay veu les lettres qu'il à pleu au Roy, à la Royne et à vous escrire à Monsieur du Bouchaige, par lesquelles luy mandez me dire que le plaisir du Roy est que je baille la personne de Madame Renée et ses bagues à Madame la contesse de Tonnerre et que je me retire en ma maison avecques ma belle-mère et ma suite.

Madame, j'ay esté toujours désirante d'entendre le bon plaisir du Roy et le vôtre pour y obéir. Je le vous demandé avant votre parlement d'icy et il vous pleust, Madame, me commander fere comme j'avais accoustumée en ma charge et que j'eusse ma fiance en vous et autres bonnes parolles, qui est la plus grant espérance que j'aye en ce monde, qui a esté la cause, Madame, qui m'a gardé de mectre en mon affaire, car je ne fuz oncques chez moi.

Toutteffoiz pour obéyr au commandement du Roy et au vôtre tout incontinent que j'auray fait de par de çà ce qu'il vous plaist me mander, m'en iray en la maison de ma seur avecques madite belle-mère et ma fille. De la reste de la maison de séans, madame, il n'y a jamés eu homme qui y ait été mis de par moy que les deux frères de feu monsieur de Soubise ausquels il vous pleust donner la place de mon autre beau-frère. La feue Royne le luy mist et est le premier serviteur en son office que eust jamais madite dame Renée et nul serviteur que j'eusse jamais ny en a que ung clerc d'office que le feu Roy y mist. Mademoiselle de Vaucouleur estoit à la feue Royne et le feu Roy la bailla à madite dame Renée. Il y a pareillement une jeune fille que ladite feue dame fist baptiser au nom de madite dame Renée,

de celles qui vindrent de Thunes, qui toujours s'est tenue avec moy et à ma requeste fut mise l'année passée en l'estat, et n'y a que ceste là, qui n'aist été du temps desdits Roy et Roïne, comme scavent monsieur de Semblancay et autres qui ont manié les estats.

Madame, je vous ay bien voulu au long déclarer la vérité pour sur ce me fere savoir votre bon plaisir pour à icelluy très humblement obéyr, desplaisante de tout mon ceur dont en meilleur chose je n'ay peu monstrier au Roy et à vous le désir que toute ma vie j'ay eu de ce fere.

Madame, mondit sieur du Bouchaige ne mondit sieur le bailly de Troy ne m'ont point déclaré le vouloir du Roy et le vôtre touchant l'estat de ma belle-mère, de moy et de ma fille qui est en celluy de séans; vous supplie très humblement, madame, nous y avoir pour recommandées et vous plaise m'avoir en votre grâce comme il vous pleut me dire à votre parlement.

Madame, je prie à dieu vous donne très bonne vie et longue. Escript à Amboise, le 11^e jour de juillet.

Ces cinq lettres ne se trouvent pas en originaux à la Bibliothèque de Nantes¹⁵, mais en copies anciennes constituant un petit dossier, vraisemblablement conservé parmi les actes de la maison de Soubise, aux archives du château de Blain. Avec elles, le rideau tombe sur le drame qui changea si radicalement la vie de Michelle. Elle se retira en sa demeure du Parc, en Mouchamps, et se consacra à l'administration de ses domaines et à l'instruction de ses enfants. Mais on peut être assuré qu'elle n'oubliait pas Renée, qu'elle s'en inquiétait, qu'elle en recevait indirectement des nouvelles. En même temps, elle s'intéressait au grand mouvement de réforme qui troublait si profondément la conscience des catholiques en Europe. Elle n'abjura pas, mais elle suivit avec sympathie la marche des événements. Que penser de cette évolution de sa pensée, à elle qui participa à toutes les dévotions de la reine Anne ? Sa maîtresse serait sûrement restée intransigeante sur le chapitre du dogme et on se figure difficilement que la dame d'atour qui lui était si affectueusement attachée aurait pu se séparer d'elle sur ce point.

15. Ms. 844. « Thunes » est Tunis.

Quoi qu'il en soit, la dame de Soubise demeura au Parc jusqu'à ce que le mariage de la princesse Renée fût accordé au duc de Ferrare, Hercule d'Este (1528). Pour y consentir, la jeune fille exigea d'emmenner son ancienne gouvernante au titre de première garde d'honneur. François I^{er}, cette fois, eut la coquetterie de se montrer généreux. Il octroya à son ancienne victime une donation, à l'occasion du mariage de sa belle-sœur et en dédommagement de ses dépenses de voyage, soit 2.460 livres tournois pour la valeur de 1.200 écus d'or au soleil, à valoir sur un don de 10.000 livres tournois, « en considération des bons et agréables services qu'elle a faits, tant à la reine Anne qu'à la feuë reine Claude et qu'elle fera à M^{me} Renée¹⁶ ». Le reste du paiement ne se fit qu'à longue échéance. Michelle figura sur les états de la maison particulière de la nouvelle duchesse pour une somme annuelle « de douze cents livres et son habillement accoutumé d'hiver et d'été qui se comptera en l'argenterie¹⁷ ».

A Ferrare, elle reçut un accueil empressé du vieux duc Alphonse, qui aimait à s'entretenir avec elle presque tous les jours. Elle se fit la collaboratrice éveillée et ordonnée de Renée, qui se faisait, de son côté, l'aide généreuse de tous les réfugiés, persécutés pour leurs opinions religieuses. Le duc Hercule n'approuvait pas l'attitude de sa femme, dont l'audace le terrorisait. Il craignait que le pape n'en profitât pour le chasser de ses états et ne lui fit perdre l'alliance de la France; il rendait en partie responsable de cette situation la première dame d'honneur.

M^{me} de Soubise avait amené avec elle sa fille aînée que le sire de Pons désirait épouser : les noces furent célébrées en janvier 1534. Anne de Soubise était d'une merveilleuse intelligence, d'une culture remarquable, et elle remporta à Ferrare les succès les plus flatteurs. Mais après la mort du duc Alphonse, en 1534, Michelle, suspecte au duc Hercule,

16. Acte daté du 14 septembre 1528, Archives Nationales, KK.

17. Bibl. Nat. ms. fr. 3002.

qui voyait d'un mauvais œil l'influence qu'elle avait sur sa femme, demanda son rappel au roi de France, ce qui fut accordé, et la dame de compagnie dut quitter Ferrare le 20 mars 1536. La duchesse, navrée, lui offrit une litière neuve, une haquenée et 3.500 livres pour ses frais de voyage. Le poète Clément Marot qui se trouvait à Ferrare en ce moment salua en vers son départ dans les termes suivants :

Épître à Madame de Soubise, partant de Ferrare pour s'en venir en France (1536).

Le cler soleil sur les champs puisse luire,
 Dame prudente, et te vueille conduire
 Jusques au pied de ta noble maison.
 Il est certain que plus tost oraison
 Pour ta demeure à Dieu je voudrais faire;
 Mais puis que luy et le temps et l'affaire
 Veulent tous trois que ta bonté desplace,
 Monts et torrens te puissent faire place;
 Dieu, tout au long de ton allée entière,
 Soit en ta voye et dedans ta litière,
 Voire en ton cueur, à celle fin (Madame)
 Que tout d'un train te garde corps et âme.
 Or t'en va quand et où il te plaira;
 Plus iras loing, plus nous en desplaira;
 Et quand à moy, tu peux estre assurée,
 Tant que j'aurai en ce monde durée,
 Que serai tien, non point seulement pource
 Que, longtemps a, tu fuz première source
 De bon recueil à mon père, vivant,
 Quand à la court du Roy fut arrivant,
 Où tu estois adoneq la mieux aymée
 D'Anne, par tout royne tant renommée;
 Ne seulement pour autant que tu fis
 Mesme recueil dernièrement au filz
 En ce pays, tellement que ta grâce
 Semble estre encline à ma petite race;
 Mais pour autant que, d'instinct de nature,
 Toy et les tiens ayez littérature,
 Sçavoir exquis, vertus qui le ciel percent,
 Arts libéraux, et ceux qui s'y exercent :
 Cela, pour vrai, faict que trèsgrandement
 Je te révère en mon entendement.

Or adieu donc, noble Dame, qui uses
 D'honnesteté toujours envers les Muses;
 Adieu, par qui les Muses désolées
 Souventesfois ont été consolées;
 Adieu qui voir ne les peut en souffrance;
 Adieu la main qui de Flandre en la France
 Tira jadis Jean Le Maire Belgeois
 Qui l'âme avoit d'Homere le Gregeois.
 Retirez vous, neige et temps pluvieux,
 De l'ennuyer ne soyez envieux.
 Vien, le temps doux; retire toy, la bise :
 Ne fasche point madame de Soubize;
 Assez elle a de fascheuse tristesse
 D'abandonner sa dame et sa maîtresse,
 Assez d'ennuy elle a à son départ;
 Assez aussi elle nous en départ.
 Mais puis qu'il plaist à Dieu qu'il soit ainsi,
 Fault prendre en gré. Sept ans a qu'es icy,
 Dame trèsnoble et trente, ou à peu près,
 Que servie as et mère et fille après;
 C'est bien raison que maintenant disposes
 De ta maison, et que tu y reposes
 Avecques Dieu le surplus de ton aage;
 Ce te sera quasi nouveau mesnage,
 Après tant d'ans. Donc t'y transporteras,
 Et après toy honneur emporteras;
 Avecques toy emporterai honneur,
 De tes travaux principal guerdonneur,
 Et nous en brief sçaurons en ton absence
 Dequoy servait par deçà ta présence.

Pendant les huit années qu'elle passa à Ferrare, le goût de Mme de Soubise s'affina au spectacle des œuvres de l'antiquité et de la Renaissance. Elle put fréquenter aussi les poètes et les gens de lettres. Elle emporta dans sa demeure du Parc un certain nombre d'œuvres d'art et de littérature qui mirent un peu de douceur dans sa retraite. Elle vécut dans son isolement, avec la sagesse d'une femme qui avait noblement employé sa vie, jusqu'en 1549. Quand elle sentit sa fin proche, elle envoya quérir son fils à son lit de mort, et elle manda un nommé Jean de l'Épine, alors de l'ordre des Augustins et qui devint un prédicateur calviniste de

réputation. Dans cette ultime circonstance, elle garda une attitude quelque peu équivoque. Elle ne se montra pas franchement calviniste et son geste fut d'une catholique renégate. Elle ordonna que la cène sous les deux espèces fût accomplie devant tous ceux de sa maison, mais elle refusa que fût chantée la messe¹⁸. Sa fille, M^{me} de Pons, était morte à Paris d'un cancer, cinq jours avant elle, et elles ignorèrent leur fins.

Nous ne connaissons aucun portrait de Michelle de Saubonne, dame de Soubise. Il s'en trouvait un au Parc. Le 14 décembre 1630, la fameuse Catherine de Parthenay, sa petite-fille, envoyait du Parc à M^{me} la duchesse de Rohan, à Paris, un certain nombre de portraits qu'on devait lui renvoyer après en avoir fait tirer des copies. Benjamin Fillon, l'érudit humaniste et collectionneur de Fontenay-le-Comte, en a donné la liste dans une de ses lettres à M. Anatole de Montaiglon (1875). Voici le texte rédigé par Catherine de Parthenay :

» Jean de Parthenay, père de Mons. Soubise, nostre père, sur ais;

» M^{me} Anne de Bretagne, en son quadre doré, que lad. Royne de France avoit donné, en 1508, à Michelle de Saubonne;

» Lad. Michelle de Saubonne, dame d'atour de la Royne, épouse de Jean de Parthenay;

» Vertueuse princesse, M^{me} Renée de France, duchesse de Ferrare, de la main de frère Sébastien [Sebastiano del Piombo], très excellent peintre, présent singulier de M^{me} Renée de France à notre aïeule. »

Ces précieux trésors sont malheureusement perdus. Les tableaux arrivèrent à Paris dans les premiers jours de janvier 1631. Mais Catherine de Parthenay mourut avant leur retour au Parc le 26 octobre de cette année, et ce furent les

18. *Mémoires de la vie de Jean de Parthenay-Larchevêque.*

Rohan-Chabot qui en héritèrent. Perte irréparable, que rien ne peut suppléer. Nous ne connaissons sans doute jamais la physionomie de Michelle, cette femme de bien, de haute moralité, de parfaite dignité, qui dans les traverses de la vie sut toujours accomplir son devoir.

Suivant ses dernières volontés, exprimées dans le testament qu'elle fit dresser l'année de sa mort, elle fut inhumée dans le chœur de l'église paroissiale de Mouchamps, près des restes de son mari.

J'ai entrepris d'exhumer de la poussière des parchemins quelques faits de son histoire. Il y a beaucoup de lacunes, mais ce que j'ai pu retrouver nous montre qu'elle méritait bien d'être tirée de l'oubli, et d'être associée au souvenir de sa bien-aimée souveraine, Anne de Bretagne.

M. GIRAUD-MANGIN.
